ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Heure d'ete et heure d'hiver

Question écrite n° 45505

Texte de la question

M. Amedee Imbert attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur le changement d'heure. Le rapport du depute Francois-Michel Gonnot, president de la commission de la production et des echanges de l'Assemblee nationale, ayant ete remis a M. le Premier ministre, il semblerait que l'on s'achemine vers un retour a l'heure unique. Il en ressortirait que l'heure d'hiver, plus proche de l'heure solaire, serait choisie. Des arguments scientifiques iraient dans ce sens, ainsi que le souci d'eviter aux Francais de se rendre a l'ecole ou au travail en pleine nuit tout au long de l'hiver. Ces justifications paraissent quelque peu succinctes car, tout d'abord, des arguments scientifiques pour l'heure d'ete pourraient etre surement trouves. Ensuite, les Francais, avec l'heure d'hiver, s'ils ne se rendent pas au travail ou a l'ecole en pleine nuit, c'est au retour qu'ils subiront cette contrainte. Alors que notre societe est en plein changement et que les loisirs sont appeles a se developper, l'heure d'hiver penalise les activites exterieures d'apres-travail (sport, bricolage, promenade...) pratiquees en fin d'apres-midi en province. Les provinciaux seront donc beaucoup plus penalises par cette mesure puisqu'ils sont liberes de leurs contraintes professionnelles beaucoup plus tot en soiree que les Parisiens. De plus, si une telle decision etait prise, on encouragerait clairement nos concitoyens et surtout les jeunes a regarder un peu plus la television, car durant les trois quarts de l'annee, il fera nuit en fin d'apres-midi. Aussi lui demande-t-il si tous les arguments en faveur de l'heure unique d'ete ont bien tous ete pris en consideration.

Texte de la réponse

Mme le ministre de l'environnement a pris connaissance avec interet de la question posee par l'honorable parlementaire, concernant la prise en compte par le Gouvernement des arguments plaidant pour l'heure d'ete. Au titre de la mission qui lui a ete confiee, M. le depute Francois-Michel Gonnot a entendu des experts et des responsables d'associations sur le sujet. Il a par ailleurs fait un considerable travail d'evaluation en se rendant dans plusieurs pays de l'Union europeenne afin de fixer sa proposition. Il a ainsi remis, fin octobre, un rapport a M. le Premier ministre. Il conclut au maintien du meme systeme horaire, hiver comme ete, et propose GMT 1 heure comme heure fixe, soit l'actuelle heure d'hiver. Ce rapport est destine a argumenter la position de la France lors de la reunion des ministres europeens des transports de mars 1997. La question ayant ete retiree de l'ordre du jour de celui de decembre 1996. Par ailleurs, le Parlement europeen a delibere en faveur d'une clause derogatoire permettant a certains Etats de ne pas appliquer la directive sur l'heure, reconnaissant ainsi l'application de la subsidiarite dans ce domaine. Quoi qu'il en soit, une decision sur ce theme ne pourra etre applicable qu'a compter du 1er janvier 1998, conformement a nos engagements en cours. Il ressort du rapport precite que « le choix propose (GMT 1 comme heure fixe) respecte les realites geographiques, preserve la position mediane de la France au centre de l'Europe, et repond a l'attente d'une large partie de l'opinion ».

Données clés

Auteur : M. Imbert Amédée
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45505
Rubrique : Heure legale
Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 novembre 1996, page 6090
Réponse publiée le : 17 février 1997, page 821